



Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023

## **Fermeture d'une structure d'accueil illicite de personnes vulnérables à Cabriès, Bouches-du-Rhône**

**Ce mercredi 1<sup>er</sup> février 2023, les services de l'État (Préfecture, ARS, DDPP, Police nationale), accompagnés par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la mairie de Cabriès, ont procédé à la fermeture d'une structure d'accueil de personnes âgées ou handicapées accueillies à titre onéreux chez un particulier sur la commune de Cabriès (13 480).**

Le 30 janvier 2023, Christophe Mirmand, préfet des Bouches-du-Rhône, a pris un arrêté pour mettre fin à cet accueil illicite et mettre à l'abri ces personnes vulnérables.

Les services de l'État et le Conseil départemental ont proposé à l'ensemble des personnes concernées des solutions d'hébergement dans l'arrondissement d'Aix-en-Provence au sein de structures adaptées à leurs besoins.

Cette fermeture administrative fait suite à de multiples procédures, dont un refus d'agrément par le Conseil départemental et un arrêté de fermeture, confirmé par une décision de justice.

Ces procédures ont démontré que la prise en charge de personnes en situation de perte d'autonomie et de vulnérabilité, par un particulier exerçant une activité réglementée, sans autorisation préalable et en méconnaissance des dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, ne remplissait pas les conditions pour garantir la continuité de l'accueil, la protection de la santé, de la sécurité et le bien-être physique et moral des personnes accueillies.